

—Mais tu ne m'avais pas écrit que tu me faisais préparer un véritable nid de satin, dit-elle.

—Ainsi, tu es contente ?

—Enchantée, ravie... Tout cela est charmant.

—Mon tapissier est un homme de goût.

—La preuve est sous mes yeux.

Il me reste un souhait à faire : que tu ne t'ennuies pas ici et que tu ne t'y trouves pas moins bien que chez madame Caillet.

—M'ennuyer ici ! est-ce possible ? Je serai tout près de toi... Mais comment as-tu expliqué à madame Caillet cette idée qui t'est venue de me recevoir chez toi ? Ils ont dû être surpris et mécontents ?...

—Je n'ai rien expliqué du tout ; j'ai dit simplement que pendant ton séjour à Paris, tu logerais chez moi. Madame Caillet a fait la grimace, madame Mazurier m'a appelé grand fou... On a ri et, comme on ne pouvait pas faire autrement, on a accepté de bonne grâce ma décision.

—Soit ! mais tu as eu une idée ?

—Sans doute.

—Laquelle ?

—Le bonheur de t'avoir plus complètement à moi.

—Est-ce bien toute la vérité ?

—Douterais-tu de mon affection ?

—Oh ! jamais !

—Eh bien ! cela dit tout.

—Je ne sais pas. Madame Caillet m'a écrit ; elle se plaint de toi ; tu es moins assidu auprès de ta fiancée, tu n'entres plus dans les bureaux et c'est à peine si tu consacres à la famille une demi-heure par jour.

—Je travaille ici ; je fais de la musique, un peu de peinture... je te montrerai mes ébauches. Eh puis, comme je connais à peine Paris, je me promène.

—Il n'y a pas d'autre motif ?

Edmond se rapprocha de sa mère tout souriant.

—Je ne veux te rien cacher, lui dit-il ; eh bien ! oui il y a autre chose, une jeune fille.

—Oh ! Edmond !

—Ne te hâte pas de me blâmer, ma mère, car tu seras forcée de m'approuver.

—Tu te trompes, mon fils, dit sévèrement madame Pierrard ; quelles que soient ma tendresse et ma faiblesse pour toi, je n'admettrai jamais que tu puisses commettre une mauvaise action.

—Croirais-tu que ton fils pût cesser d'être digne de toi, chère mère ? J'aime une jeune fille honnête et belle... et pauvre... Est-ce là un crime ?

—Mais, malheureux, et ton mariage ?

—Avec mademoiselle Ernestine Caillet ? Il ne se fera pas.

—Ai-je bien entendu ? Quoi ! une pareille injure à cette famille, des amis... une innocente enfant qui t'aime !

—Ma mère, mademoiselle Ernestine est une charmante jeune fille ; comme vous j'apprécie ses excellentes qualités. Un jour, on a parlé de nous marier, je n'ai pas dit non ; je croyais l'aimer, ce n'était pas vrai je le sais aujourd'hui.

—Mais elle, elle ?

LUDOVIC ALEVY.

(A suivre)

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

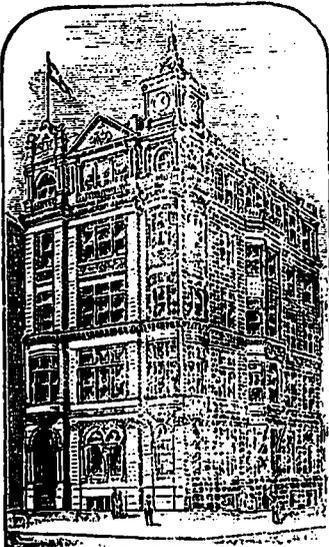
ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscables. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents

De vous expliquer

Ce système.

O. LEGER, GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.